



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 12 novembre 2024, à 16 h 02, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence d'Alvaro Cueto.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse	Sylvain Joly
Marc-Antoine Azouz	Sylvain Larocque
Rolande Balma	Jacques Lemire
Lysa Bélaïcha	Carl Lévesque
Alvaro Cueto	Affine Lwalalika
Nathalie Delisle	Jonathan Tabarah
Geneviève Héon	

Présences par l'intermédiaire d'un moyen électronique de communication :

Marjolaine Mercier

Absences :

Reine Bombo-Allara
Karl Ferraro

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Gaby Jodoin, directeur général
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière

PREMIÈRE PARTIE

1. OUVERTURE

CO-241112-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint et la séance ouverte.

CO-241112-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-1.3**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une première période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

CO-241112-1.4**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 8 OCTOBRE 2024 À 16 H 02**

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 octobre 2024 à 16 h 02 et de corriger le dispositif de la résolution CO-241008-6.7 de ce procès-verbal, en remplaçant le nom de l'adjudicataire Inesco construction inc. par *Inexco construction inc.*, afin de se lire comme suit :

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Jacques Lemire, d'adjuger le contrat APP-24-067 pour la fourniture et l'installation de structures récréatives au parc Jean XXIII (contrat 3), au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Inexco construction inc., pour un montant de 99 958,00 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-1.5**DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 17 OCTOBRE 2024 À 16 H ET DE SA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 30 OCTOBRE 2024 À 11 H 07 TENANT LIEU DU RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION LORS DE CETTE SÉANCE**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 17 octobre 2024 à 16 h et de sa séance extraordinaire tenue le 30 octobre 2024 à 11 h 07, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de cette séance.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**CO-241112-2.1****DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNIONS DES COMMISSIONS LOCALES (SD-2024-2810)**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions suivantes :

1° réunion de la Commission de la mobilité durable tenue le 16 août 2024;

2° réunion de la Commission de l'éthique, de la gouvernance et de la démocratie tenue le 20 septembre 2024.

CO-241112-2.2**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE TENUE LE 18 SEPTEMBRE 2024 (SD-2024-2627)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Conseil local du patrimoine tenue le 18 septembre 2024.

CO-241112-2.3**MODIFICATION DES RÈGLES RÉGISSANT LES COMMISSIONS DU CONSEIL ORDINAIRE (SD-2024-2655)**

Il est proposé de modifier l'article 17 des *Règles régissant les commissions du conseil ordinaire*, afin d'exclure la mairesse dans le calcul du quorum, conformément au document joint au sommaire décisionnel SD-2024-2655.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-2.4**APPUI AU PROJET LA MOBILITÉ DURABLE PROPULSE L'AÉROSPATIAL À LONGUEUIL (SD-2024-2667)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Geneviève Héon :

1^o d'appuyer le projet *La mobilité durable propulse l'aérospatial à Longueuil*, issu du Fonds d'action québécois pour le développement durable et déposé par MOVIA, dans le cadre du programme de financement d'Action-Climat Québec, jusqu'au 31 décembre 2026;

2^o de confirmer une contribution financière de 10 000 \$ en temps ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-2.5**ADOPTION DU PLAN DE VERDISSEMENT DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2024-2704)**

CONSIDÉRANT que le verdissement est essentiel pour améliorer la qualité de vie des citoyens, assurer la résilience du territoire face aux changements climatiques et favoriser la biodiversité;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, d'adopter le Plan de verdissement de la Ville de Longueuil, visant à déployer sa stratégie de verdissement axée sur 4 orientations et 12 objectifs qui seront mis en œuvre jusqu'en 2040.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS

CO-241112-3.1**PROCLAMATION DE LA JOURNÉE DU 19 NOVEMBRE, LA JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE**

CONSIDÉRANT qu'annuellement en moyenne 6500 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 1000 hommes décéderont de la maladie par année;

CONSIDÉRANT qu'en moyenne 18 Québécois par jour recevront un diagnostic de cancer de la prostate;

CONSIDÉRANT que PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis au Québec;

CONSIDÉRANT l'importance de sensibiliser la population de Longueuil au dépistage du cancer de la prostate;

CONSIDÉRANT que la campagne de financement « Noeudvembre » de PROCURE offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement lors de la journée du 19 novembre;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Carl Lévesque, de déclarer le 19 novembre comme la *Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate de Longueuil* en soutien à la campagne Noeudvembre de l'organisme PROCURE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-3.2**APPUI À LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL POUR L'OBTENTION DU STATUT DE PAYSAGE HUMANISÉ DES COLLINES MONTÉRÉGIENNES (SD-2024-2827)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Lysa Bélaïcha :

1^o d'appuyer la démarche de la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'obtention du statut de paysage humanisé des Montérégiennes, afin de reconnaître et de protéger la biodiversité, les paysages et les patrimoines des collines;

2^o d'accompagner la Communauté métropolitaine de Montréal dans ses travaux pour que les finalités du projet de paysage humanisé des Montérégiennes soient réalistes, contextualisées et effectives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. FINANCES

CO-241112-4.1**AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET AFFECTATION DU FONDS D'INFRASTRUCTURE APPARAISSANT SUR LA LISTE DU 16 OCTOBRE 2024, PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2024-2818)**

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires et affectation du fonds d'infrastructure apparaissant sur la liste du 16 octobre 2024, préparée par la Direction des finances, au montant de 1 713 020 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-4.2**AUTORISATION DE PROCÉDER À LA RADIATION DES SOLDES DES COMPTES À RECEVOIR APPARAISSANT SUR LA LISTE DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES DU 31 OCTOBRE 2024, PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2024-2715)**

Il est proposé d'autoriser la radiation des soldes des comptes à recevoir apparaissant sur la liste des créances irrécouvrables du 31 octobre 2024, préparée par la Direction des finances, au montant total de 5 940,91 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-4.3**DÉPÔT DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS**

Il est procédé au dépôt de demandes de remboursement de dépenses de recherche et de soutien :

- 1° de la conseillère Reine Bombo-Allara, datée du 10 février 2024;
- 2° de la conseillère Nathalie Delisle, datée du 8 octobre 2024;
- 3° de la conseillère Affine Lwalalika, datée du 18 octobre 2024;
- 4° de la conseillère Susan Rasmussen, datée du 4 octobre 2024;
- 5° de la conseillère Rolande Balma, datée du 1^{er} octobre 2024;
- 6° du conseiller Alvaro Cueto, datée du 22 août 2024;
- 7° du conseiller Jonathan Tabarah, datées des 10 et 23 octobre 2024;
- 8° du conseiller Marc-Antoine Azouz, datée du 21 septembre 2024;
- 9° du conseiller Jacques Lemire, datée du 23 septembre 2024;
- 10° des conseillers de Coalition Longueuil, datée du 22 juillet 2024;

5. RESSOURCES HUMAINES**6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES**

CO-241112-6.1**DÉPÔT DES LISTES DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LES MOIS D'AOÛT ET SEPTEMBRE 2024 (SD-2024-2533)**

Il est procédé au dépôt des listes des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois d'août et de septembre 2024 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2024, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CO-241112-6.2**AUTORISATION DE VENDRE DES BIENS APPARTENANT À LA VILLE (SD-2024-2746)**

Il est proposé d'autoriser la vente de certains véhicules, équipements et autres biens matériels, inscrits sur la liste jointe au sommaire décisionnel SD-2024-2746, dont la valeur excède 10 000 \$, par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), conformément à l'entente de services intervenue avec le Centre de services partagés concernant la disposition de biens dont la Ville veut se départir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-6.3**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-070 POUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE BONIFICATION ET D'AMÉLIORATION DANS DIVERS PARCS (SD-2024-2023)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Larocque, d'adjuger le contrat APP-24-070 pour l'exécution du Programme de bonification et d'amélioration dans divers parcs, au plus bas soumissionnaire conforme, Pavages Maska inc., pour un montant de 203 541,35 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-6.4**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-24-0089 POUR LA LOCATION DU BASSIN DU COLLÈGE FRANÇAIS (SD-2024-2691)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Rolande Balma, d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-24-0089 pour la location du bassin du Collège français, au Centre multi-sports du Collège Français, pour un montant de 132 221,25 \$, taxes comprises, le cas échéant, et selon les conditions de son offre de services datée du 5 août 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS

CO-241112-7.1**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION CO-240611-7.9 INTITULÉE ACCEPTATION D'UNE OFFRE DE DONATION À INTERVENIR AVEC GESTION HENRI NÈGRE INC. PORTANT SUR LE LOT 2 878 119 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2024-2831)**

Il est proposé de modifier la résolution intitulée *Acceptation d'une offre de donation à intervenir avec Gestion Henri Nègre inc. portant sur le lot 2 878 119 du cadastre du Québec*, afin de remplacer le sous paragraphe 1.1° dans le dispositif de la résolution par le suivant :

1.1° l'intention de gestion du terrain est la conservation à perpétuité de la biodiversité et des milieux naturels et à cette fin, la donation est à titre gratuit;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-7.2**APPROBATION D'UN BAIL PORTANT SUR LES LOCAUX 60 ET 61 DE LA MAISON DE QUARTIER SAINT-JEAN-VIANEY (SD-2024-2654)**

Il est proposé d'approuver le bail avec Vision Inter-Cultures portant sur les locaux 60 et 61 de la Maison de quartier Saint-Jean-Vianey, situé au 2255, rue Cartier, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028 et pour un loyer annuel de 7 716,24 \$, taxes comprises pour l'année 2025, avec indexation annuelle à compter du 1^{er} janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-7.3**APPROBATION D'UN BAIL PORTANT SUR LE LOCAL 106 DU CENTRE OPTIMISTE LAFLÈCHE (SD-2024-2696)**

Il est proposé d'approuver le bail avec l'Association des retraités du CN portant sur le local 106 du Centre Optimiste Laflèche, situé au 3825 rue Windsor, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 et pour un loyer mensuel de 150 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-7.4**ACCEPTATION D'UNE OFFRE D'ACHAT PORTANT SUR LES LOTS 5 578 846 ET 5 578 847 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2024-2594)**

Il est proposé :

1° d'accepter l'offre des propriétaires de l'immeuble situé au 272, rue de Verchères, d'acheter les lots 5 578 846 et 5 578 847 du cadastre du Québec, adjacent à cet immeuble, d'une superficie de 52,3 m² et de 43,5 m², au montant approximatif de 6 818 \$, taxes non comprises, et selon les conditions mentionnées dans la lettre du conseiller - projets immobiliers à la Division de la gestion des actifs immobiliers du 13 septembre 2024 et acceptée par les acheteurs le 23 septembre 2024;

2° de retirer les lots 5 578 846 et 5 578 847 du cadastre du Québec du domaine public de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-7.5

APPROBATION DE L'ADDENDA N° 3 MODIFIANT LA PROMESSE D'ACHAT INTERVENUE AVEC UNICEL ARCHITECTURAL CORP. ET UA IMMOBILIER INC. PORTANT SUR LE LOT 2 585 302 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2024-2807)

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 3 modifiant la promesse d'achat intervenue avec Unicel Architectural Corp. et UA Immobilier inc. portant sur le lot 2 585 302 du cadastre du Québec, situé sur le boulevard Fernand-Lafontaine, lequel a pour objet de libérer Unicel Architectural Corp. de l'ensemble des obligations prévues à la promesse d'achat en échange d'une lettre de garantie bancaire, selon les termes prévus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-241112-8.1

ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2024-1294 ORDONNANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉFECTION DE DIVERS PARCS, ESPACES VERTS, VOIES PUBLIQUES ET PISTES CYCLABLES ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2024-2808)

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2024-1294 ordonnant des travaux d'aménagement et de réfection de divers parcs, espaces verts, voies publiques et pistes cyclables et décrétant, à ces fins et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.2

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION RELATIVE À UNE PARTIE DU COÛT D'ACQUISITION DE DOCUMENTS POUR LES BIBLIOTHÈQUES (SD-2024-0731)

Affine Lwalalika donne un avis de motion qu'un règlement décrétant un emprunt afin de financer la subvention relative à une partie du coût d'acquisition de documents pour les bibliothèques, sera présenté.

CO-241112-8.3**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1270 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION RELATIVE À UNE PARTIE DU COÛT D'ACQUISITION DE DOCUMENTS POUR LES BIBLIOTHÈQUES (SD-2024-0731)**

Affine Lwalalika procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2024-1270 décrétant un emprunt afin de financer la subvention relative à une partie du coût d'acquisition de documents pour les bibliothèques*.

CO-241112-8.4**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS (SD-2024-2182)**

Marjolaine Mercier donne un avis de motion qu'un règlement sur les permis et certificats, sera présenté.

CO-241112-8.5**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1285 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS (SD-2024-2182)**

Il est proposé :

1^o d'adopter le projet de *Règlement CO-2024-1285 sur les permis et certificats*;

2^o de déléguer à l'assistante-greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.6**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT RELATIF À LA CONSTRUCTION (SD-2024-2184)**

Marjolaine Mercier donne un avis de motion qu'un règlement relatif à la construction, sera présenté.

CO-241112-8.7**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1286 SUR LA CONSTRUCTION (SD-2024-2184)**

Il est proposé d'adopter le projet de *Règlement CO-2024-1286 sur la construction* et déléguer à l'assistante-greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.8**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES (SD-2024-2188)**

Marjolaine Mercier donne un avis de motion qu'un règlement régissant la démolition d'immeubles, sera présenté.

CO-241112-8.9**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1287 RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES (SD-2024-2188)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika :

1^o d'adopter le projet de *Règlement CO-2024-1287 régissant la démolition d'immeubles*;

2^o de déléguer à l'assistante-greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.10**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES CESSIONS POUR FINS DE VOIE DE CIRCULATION, PARC, TERRAIN DE JEUX ET ESPACE NATUREL (SD-2024-2190)**

Marjolaine Mercier donne un avis de motion qu'un règlement concernant les cessions pour fins de voie de circulation, parc, terrain de jeux et espace naturel, sera présenté.

CO-241112-8.11**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1288 CONCERNANT LES CESSIONS POUR FINS DE VOIE DE CIRCULATION, PARC, TERRAIN DE JEUX ET ESPACE NATUREL (SD-2024-2190)**

Il est proposé d'adopter le projet de *Règlement CO-2024-1288 concernant les cessions pour fins de voie de circulation, parc, terrain de jeux et espace naturel* et déléguer à l'assistante-greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.12**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX (SD-2024-2192)**

Marjolaine Mercier donne un avis de motion qu'un règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, sera présenté.

CO-241112-8.13**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1289
CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX
MUNICIPAUX (SD-2024-2192)**

Il est proposé d'adopter le projet de *Règlement CO-2024-1289 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux* et déléguer à l'assistante-greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.14**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
CO-2024-1269 DIVISANT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN
DISTRICTS ÉLECTORAUX (SD-2024-2431)**

Sylvain Joly donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le Règlement CO-2024-1269 divisant le territoire de la municipalité en districts électoraux, sera présenté.

CO-241112-8.15**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2024-1293 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT CO-2024-1269 DIVISANT LE TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX (SD-2024-2431)**

Sylvain Joly procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2024-1293 modifiant le règlement CO-2024-1269 divisant le territoire de la municipalité en districts électoraux*.

CO-241112-8.16**DÉPÔT DU CERTIFICAT DE L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE
CONCERNANT LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE SUR
LE RÈGLEMENT CO-2024-1281 AUTORISANT L'IMPLANTATION DE
L'APPROCHE LIBRE-SERVICE DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE
LONGUEUIL ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT
DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2024-2660)**

Il est procédé au dépôt du certificat de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur le *Règlement CO-2024-1281 autorisant l'implantation de l'approche libre-service dans les bibliothèques de Longueuil et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt*.

CO-241112-8.17**AUTORISATION DE L'INSTALLATION ET L'UTILISATION
TEMPORAIRE DE FOYERS EXTÉRIEURS AU PARC DE LA CITÉ
(SD-2024-2775)**

CONSIDÉRANT que l'article 4.6 du Règlement CO-2011-700 sur les nuisances, la paix et le bon ordre prévoit que le conseil peut autoriser un feu extérieur dans un foyer ou un poêle conçu à cet effet, dans le cadre d'un événement organisé sur un terrain de la Ville;

Il est proposé d'autoriser l'installation et l'utilisation temporaire de foyers extérieurs au parc de la Cité, dans le cadre de l'événement *Hiver en fête* qui se tiendra du 1^{er} au 2 février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.18

APPROBATION DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE CONCERNANT LA GRATUITÉ DE LA FORMATION DES SURVEILLANTS-SAUVETEURS ET DES MONITEURS AQUATIQUES (SD-2024-2656)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle :

1^o d'approuver la convention d'aide financière avec le Service national des sauveteurs inc. concernant la gratuité des cours menant au brevet de sauveteur national et de moniteur aquatique, pour la période du 1^{er} avril 2024 au 30 juin 2025, dans le cadre du Programme d'aide financière pour la gratuité de la formation des surveillants-sauveteurs et des moniteurs aquatiques du ministère de l'Éducation;

2^o d'accorder la gratuité des cours menant à ce brevet tel qu'indiqué dans le Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027 du gouvernement provincial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.19

APPROBATION DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER 2024-2025, VOLET 2 (SD-2024-2350)

Il est proposé d'approuver la convention avec le ministre de la Culture et des Communications concernant le versement d'une aide financière maximale de 47 000 \$ à la Ville, pour l'embauche d'un agent de développement en patrimoine immobilier, dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier 2024-2025, volet 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.20

APPROBATION D'UN CONTRAT DE LICENCE CONCERNANT L'UTILISATION DE LA SOLUTION TECHNOLOGIQUE DE GESTION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DÉVELOPPÉE PAR LA VILLE DE LAVAL (SD-2024-2830)

Il est proposé d'approuver le contrat de licence pour l'utilisation par la Ville de la solution technologique de gestion des élections municipales développée par la Ville de Laval, à titre gracieux et pour une durée illimitée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.21**APPROBATION D'UNE ENTENTE DE PRINCIPE ET D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PARCS EN SANTÉ : CONTRÔLER LES AGENTS PATHOGENES TRANSMIS PAR LES TIQUES TOUT EN PROTÉGEANT LA BIODIVERSITÉ DES PARCS NATURE PÉRIURBAINS (SD-2024-1433)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika :

1^o d'approuver l'entente de principe avec l'Université de Montréal, l'Université Laval, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université de Sherbrooke, Ouranos inc., la Société des établissements de plein air du Québec, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, la Ville de Sainte-Julie, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Institut national de santé publique du Québec, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, concernant la mise en œuvre du projet *PARCS en Santé* visant à mener des recherches sur une stratégie d'intervention durable afin de protéger les écosystèmes des parcs-nature périurbains tout en réduisant les risques pour la santé humaine dus aux maladies transmises par les tiques, pour la période du 15 février 2024 au 14 février 2029;

2^o d'approuver la contribution financière de la Ville de 150 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, et de 18 500 \$ en temps ressources, répartie sur trois ans;

3^o de mandater le Chef - gestion des parcs-nature, à agir à titre de chargé de projet, au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.22**APPROBATION D'UNE ENTENTE RÉGISSANT LE PARTAGE DES INSTALLATIONS ET DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET MUNICIPAUX (SD-2024-2815)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Geneviève Héon, d'approuver l'entente avec le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) et le ministre de l'Éducation du Québec régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux, jusqu'au 30 juin 2029, par laquelle les parties s'accordent mutuellement le droit d'utiliser leurs installations respectives aux fins de leurs activités et selon les conditions stipulées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.23**APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT LA LOCATION DE CERTAINS LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES (SD-2024-2294)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec La fabrique de la paroisse de la Visitation concernant la location de certains locaux du Centre

communautaire Saint-François-de-Sales, situé au 1545, boulevard Jacques-Cartier Est, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.24

APPROBATION D'UNE ENTENTE DE SOUTIEN ET DE PRÊT DE LOCAUX AU CENTRE SPORTIF DE LONGUEUIL (SD-2024-2679)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marc-Antoine Azouz, d'approuver l'entente avec le Club de Jiu-Jitsu Outros Caras de Longueuil, faisant affaires sous le nom Club de Jiu-Jitsu brésilien de Longueuil, concernant le soutien à cet organisme et le prêt de locaux au centre sportif et récréatif de Longueuil, situé au 1175, chemin du Coteau-Rouge, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.25

APPROBATION D'UNE ENTENTE DE PRÊT DE LOCAUX MUNICIPAUX AU 156, BOULEVARD CHURCHILL POUR UNE OFFRE DE SERVICE ET DES ACTIVITÉS ADAPTÉES (SD-2024-2522)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle, d'approuver l'entente avec Le Club de l'âge d'or de Greenfield Park, secteur français inc., faisant affaires sous le nom Club Fadoq Greenfield Park, concernant le prêt de locaux municipaux à cet organisme, au 156, boulevard Churchill, pour la période du 1^{er} août 2024 au 31 janvier 2025, renouvelable automatiquement par périodes de 3 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.26

APPROBATION D'UNE ENTENTE DE PRÊT DE LOCAUX MUNICIPAUX AU 156, BOULEVARD CHURCHILL POUR DES SERVICES COMMUNAUTAIRES D'ASSISTANCE À L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (SD-2024-2521)

Il est proposé d'approuver l'entente avec Soutien Spécialisé aux Ressources Communautaires (SSARC), concernant le prêt de locaux municipaux à cet organisme, au 156, boulevard Churchill, pour la période du 1^{er} août 2024 au 31 janvier 2025, renouvelable automatiquement par période de 3 mois, pour des services communautaires d'assistance à l'accès aux services de santé et services sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.27**APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT LA RÉALISATION DE COLLECTES DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE LA GUIGNOLÉE DU DR JULIEN - DANS LE SECTEUR LEMOYNE ET L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-HUBERT (SD-2024-2768)**

Il est proposé :

1^o d'approuver l'entente avec L'Envol Programme d'aide aux jeunes mères (Centre de pédiatrie sociale de L'Envol), concernant la réalisation de collectes de fonds sur la voie publique dans le cadre de la Guignolée du Dr Julien, pour la période du 14 novembre 2024 au 31 mars 2025;

2^o d'autoriser cet organisme à occuper la chaussée aux intersections de différentes rues de la Ville, conformément aux règlements municipaux et à l'article 500 du Code de la sécurité routière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.28**APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT LA RÉALISATION DE COLLECTES DE FONDS SUR LA VOIE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE LA GUIGNOLÉE DU DR JULIEN - DANS L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL (SD-2024-2771)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Rolande Balma :

1^o d'approuver l'entente avec le Centre de la petite enfance l'Attrait Mignon (Centre de pédiatrie sociale en communauté), concernant la réalisation de collectes de fonds sur la voie publique dans le cadre de la Guignolée du Dr Julien, pour la période du 14 novembre 2024 au 31 mars 2025;

2^o d'autoriser cet organisme à occuper la chaussée aux intersections de différentes rues de la Ville, conformément aux règlements municipaux et à l'article 500 du Code de la sécurité routière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.29**APPROBATION D'UN ADDENDA MODIFIANT L'ENTENTE DE SOUTIEN ET DE PRÊT DE LOCAUX AVEC LE CLUB DE SOCCER DE SAINT-HUBERT (SD-2024-2669)**

Il est proposé d'approuver l'addenda modifiant l'entente avec le Club de soccer de Saint-Hubert, concernant le soutien à cet organisme et le prêt de locaux, afin de modifier les termes de l'entente pour ajouter une aide supplémentaire à l'offre de camp de jour pour la période de relâche scolaire pour les années 2025 à 2028 et de retirer la clause relative aux services de reprographie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.30**APPROBATION D'UNE ENTENTE DE COLLABORATION DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCESSIBILITÉ À LA STATION DE MÉTRO LONGUEUIL-UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (SD-2024-2748)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Lysa Bélaïcha, d'approuver l'entente de collaboration avec l'Autorité régionale de transport métropolitain, la Société de transport de Longueuil et la Société de transport de Montréal concernant la mise en œuvre et la conception de travaux dans le cadre du projet d'accessibilité à la station de métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-8.31**APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET DE RÉNOVATION DE LA PISCINE ET DES VESTIAIRES DU CENTRE SPORTIF DU COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ÉDOUARD-MONTPETIT (SD-2024-2809)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Carl Lévesque, d'approuver l'entente avec le Collège d'enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit concernant l'octroi d'une aide financière, pour la réalisation du projet de rénovation de la piscine et des vestiaires du Centre sportif, dans le cadre du *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, laquelle prévoit le versement à cet organisme d'une aide financière de 1 000 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, sous réserve de la disponibilité des crédits.

Jacques Lemire exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CO-241112-8.32**APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'IMPLANTATION D'UNE USINE DE BLOCS DE BATTERIES DANS LE SECTEUR DE LA ZONE AÉROPORTUAIRE DE LONGUEUIL ET AFFECTATION D'UNE SOMME EN PROVENANCE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER (SD-2024-2803)**

Il est proposé par Catherine Fournier, appuyée par Jonathan Tabarah :

1° d'approuver l'entente avec H55 Canada inc. concernant l'octroi d'une aide financière, pour l'implantation d'une usine de blocs de batteries dans le secteur de la zone aéroportuaire de Longueuil, jusqu'au 31 décembre 2029, laquelle prévoit le versement à cette entreprise d'une aide financière au montant de 54 519 \$ en 2024, de 55 882 \$ en 2025, de 42 960 \$ en 2026, de 29 356 \$ en 2027 et de 15 045 \$ en 2028, taxes comprises, le cas échéant;

2° d'affecter la somme de 197 762 \$, taxes nettes, en provenance du fonds de développement immobilier, afin de prévoir les crédits requis à cette fin.

Jacques Lemire, appuyé par Jonathan Tabarah, demande le vote sur cette proposition.

Le président appelle le vote sur cette proposition.

Votent en faveur de cette proposition : Catherine Fournier, Jonathan Tabarah, Sylvain Joly, Affine Lwalalika, Carl Lévesque, Nathalie Delisle, Marjolaine Mercier, Marc-Antoine Azouz, Geneviève Héon, Rolande Balma, Sylvain Larocque, Lysa Bélaïcha et Alvaro Cueto.

Vote contre cette proposition : Jacques Lemire.

En faveur : 13 Contre : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-241112-12.1

MODIFICATION DES RÈGLES RÉGISSANT LES COMMISSIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION (SD-2024-2678)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de modifier l'article 17 des *Règles régissant les commissions du conseil d'agglomération*, selon le document joint au sommaire décisionnel SD-2024-2678.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.2

AUTORISATION DE DISPOSER DE BIENS APPARTENANT À LA VILLE (SD-2024-2747)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser la disposition de biens appartenant à la Ville de Longueuil, inscrits sur la liste intitulée *Liste des*

biens à disposer jointe au sommaire décisionnel SD-2024-2747, dont la valeur excède 10 000 \$, par le biais du Centre d'acquisitions gouvernementales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.3

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0008 POUR LA MESURE DE DÉBITS DANS LE RÉSEAU DE COLLECTEURS D'EAUX USÉES (SD-2024-2593)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0008 pour la mesure de débits dans le réseau de collecteurs d'eaux usées, au plus bas soumissionnaire conforme, Avizo Experts-Conseils inc., pour un montant de 295 212,59 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.4

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0018 POUR L'ENTRETIEN D'APPAREILLAGE ET L'EXÉCUTION DE TRAVAUX ÉLECTRIQUES SPÉCIALISÉS AUX INSTALLATIONS D'APPROVISIONNEMENT, DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE (SD-2024-2625)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0018 pour l'entretien d'appareillage et l'exécution de travaux électriques spécialisés (600V à 25KV) aux installations d'approvisionnement, de production et de distribution d'eau potable, pour une période de deux ans, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, SIMAC Électrotechnique inc., pour un montant de 217 736,21 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.5**AFFECTATION DE SOMMES EN PROVENANCE DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU POTABLE AINSI QUE DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES AU FINANCEMENT DES DÉPENSES DE DIVERS RÈGLEMENTS (SD-2024-2732)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'affecter une somme n'excédant pas 1 435 500 \$, en provenance de la Réserve financière pour le service de l'eau potable, au financement des dépenses du *Règlement CA-2021-351 ordonnant l'exécution de divers travaux de remplacement d'équipements à l'usine de production d'eau potable régionale*;

2° d'affecter une somme n'excédant pas 998 500 \$, en provenance de la Réserve financière pour le service de l'assainissement des eaux usées, au financement des dépenses du *Règlement CA-2021-363 ordonnant des travaux de mise à niveau des ouvrages d'assainissement des eaux usées et d'infrastructures connexes, phase 3*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.6**AUTORISATION DE PROCÉDER À LA RADIATION DES SOLDES DES COMPTES À RECEVOIR APPARAISSANT SUR LA LISTE DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES DU 31 OCTOBRE 2024 (SD-2024-2675)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser la radiation des soldes des comptes à recevoir apparaissant sur la liste des créances irrécouvrables du 31 octobre 2024, préparée par la Direction des finances, au montant de 126 343,84 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.7**AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET DE L'AFFECTATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ ET DU FONDS D'IMMOBILISATION APPARAISSANT SUR LA LISTE DU 5 OCTOBRE 2024 PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2024-2896)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser les virements budgétaires ainsi que l'affectation du surplus non affecté et du fonds d'immobilisation apparaissant sur la liste du 5 octobre 2024, préparée par la Direction des finances, au montant de 4 267 431 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.8**NOMINATION DU DIRECTEUR ADJOINT - PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE, SCHÉMA INCENDIE ET ANALYSE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2024-2873)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de nommer Normand Lavallée au poste de directeur adjoint - Performance organisationnelle, schéma incendie et analyse au Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil, à compter du 1^{er} décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.9**NOMINATION DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS (SD-2024-2946)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° de nommer Marco Lécuyer à titre de directeur des travaux publics et gestion des équipements motorisés, selon les conditions prévues au contrat de travail;

2° d'approuver le contrat de travail à durée indéterminée à intervenir entre la Ville et ce dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.10

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DU RÉGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2024-2702)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter la politique de financement du Régime de retraite des cols blancs de la Ville de Longueuil, jointe au sommaire décisionnel SD-2024-2702.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.11

MODIFICATION AU CONTRAT APP-23-104 POUR LE REMPLACEMENT DU DÉBITMÈTRE SUR LA CONDUITE SECONDAIRE DE DISTRIBUTION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE LE ROYER (SD-2024-2576)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une modification au contrat APP-23-104 pour le remplacement du débitmètre sur la conduite secondaire de distribution de l'usine de production d'eau potable Le Royer, adjugé à Hydro-Mec HP inc., pour un montant estimé à 227 650,50 \$, taxes comprises, requise pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2024-2576.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.12

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-079 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE POLYMÈRES ANIONIQUES ET CATIONIQUES AU CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD (SD-2024-2708)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine

séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat APP-24-079 pour la fourniture et la livraison de polymères anioniques et cationiques au Centre d'épuration Rive-Sud, pour une période de deux ans, au plus bas soumissionnaire conforme, SNF Canada Ltd, pour un montant estimé à 1 410 053,40 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.13

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-082 POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS DE CARACTÉRISATION DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES AU CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD (SD-2024-2801)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat APP-24-082 pour les services professionnels de caractérisation des émissions atmosphériques au Centre d'épuration Rive-Sud, pour une période de deux ans, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Atkinsréalis Canada inc., pour un montant estimé à 188 838,10 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.14

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0032 POUR LE RÉAMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE SERVEUR ET D'UN VESTIAIRE AU POSTE DE POLICE SITUÉ AU 7151, BOULEVARD COUSINEAU (SD-2024-2731)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0032 pour le réaménagement d'une salle de serveur et d'un vestiaire au poste de police situé au 7151, boulevard Cousineau, au plus bas soumissionnaire conforme, XO Construction inc., pour un montant de 729 895,79 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.15**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0036 POUR L'INSPECTION ET LE DIAGNOSTIC DES CONDUITES DE REFOULEMENT VERS LE CENTRE D'ÉPURATION RIVE-SUD ET DES CONDUITES D'EAU BRUTE VERS LES USINES D'EAU POTABLE (SD-2024-2802)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marc-Antoine Azouz, de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0036 pour l'inspection et le diagnostic des conduites de refoulement vers le Centre d'épuration Rive-Sud et des conduites d'eau brute vers les usines d'eau potable, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Pure Technologies Ltd., pour un montant de 2 503 695,60 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.16**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0054 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX, DES LIENS PIÉTONNIERS ET AIRES DE SERVICES SITUÉS DANS LE SECTEUR A (CONTRAT 1) (SD-2024-2855)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0054 pour l'exécution des travaux de déneigement des stationnements municipaux, des liens piétonniers et aires de services situés dans le secteur A (contrat 1), pour une période prenant fin le 31 mai 2029, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Paysagiste Rive-Sud Ltée, pour un montant de 593 156,05 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.17**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0054 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX, DES LIENS PIÉTONNIERS ET AIRES DE SERVICES SITUÉS DANS LE SECTEUR B (CONTRAT 2) (SD-2024-2857)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres

présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de recommander au conseil d'agglomération d'adjuger le contrat LONG-24-0054 pour l'exécution des travaux de déneigement des stationnements municipaux, des liens piétonniers et aires de services situés dans le secteur B (contrat 2), pour une période prenant fin le 31 mai 2029, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Paysagiste Rive-Sud Ltée, pour un montant de 377 738,85 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.18

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0054 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX, DES LIENS PIÉTONNIERS ET AIRES DE SERVICES SITUÉS DANS LE SECTEUR C (CONTRAT 3) (SD-2024-2863)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0054 pour l'exécution des travaux de déneigement des stationnements municipaux, des liens piétonniers et aires de services situés dans le secteur C (contrat 3), pour une période prenant fin le 31 mai 2029, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Paysagiste Rive-Sud Ltée, pour un montant de 1 232 227,30 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.19

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0054 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX, DES LIENS PIÉTONNIERS ET AIRES DE SERVICES SITUÉS DANS LE SECTEUR D (CONTRAT 4) (SD-2024-2861)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0054 pour l'exécution des travaux de déneigement des stationnements municipaux, des liens piétonniers et aires de services situés dans le secteur D (contrat 4), pour une période prenant fin le 31 mai 2029, au plus bas soumissionnaire conforme, Paysagiste Rive-Sud Ltée, pour un montant de

807 026,75 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.20

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0054 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX, DES LIENS PIÉTONNIERS ET AIRES DE SERVICES SITUÉS DANS LE SECTEUR E (CONTRAT 5) (SD-2024-2862)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0054 pour l'exécution des travaux de déneigement des stationnements municipaux, des liens piétonniers et aires de services situés dans le secteur E (contrat 5), pour une période prenant fin le 31 mai 2029, au plus bas soumissionnaire conforme, Paysagiste Rive-Sud Ltée, pour un montant de 1 216 550,50 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.21

ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE LONG-24-0017 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES ET LA GESTION DE PERSONNEL TECHNIQUE EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (LOT 1) (SD-2024-2036)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre LONG-24-0017 pour la fourniture de services et la gestion de personnel technique en technologies de l'information (lot 1), pour une période de trois ans, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Cosior inc., pour un montant de 427 505,33 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.22**ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE LONG-24-0017 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES ET LA GESTION DE PERSONNEL TECHNIQUE EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (LOT 2) (SD-2024-2776)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre LONG-24-0017 pour la fourniture de services et la gestion de personnel technique en technologies de l'information (lot 2), pour une période de trois ans, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Cosior inc., pour un montant de 363 378,49 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.23**ADJUDICATION DU CONTRAT-CADRE LONG-24-0017 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES ET LA GESTION DE PERSONNEL TECHNIQUE EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (LOT 3) (SD-2024-2777)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat-cadre LONG-24-0017 pour la fourniture de services et la gestion de personnel technique en technologies de l'information (lot 3), pour une période de trois ans, au seul soumissionnaire, lequel est conforme, Cosior inc., pour un montant de 100 603,13 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.24

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-23-030 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET EN ARCHITECTURE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (CONTRAT 1) (SD-2024-2574)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une dépense de 195 299,09 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-23-030 pour des services professionnels en ingénierie et en architecture pour des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées (contrat 1), requise pour la réalisation d'une étude préliminaire pour l'augmentation de capacité de décantation au Centre d'épuration Rive-Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.25

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-23-030 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET EN ARCHITECTURE POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (CONTRAT 1) (SD-2024-2835)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une dépense de 107 898,39 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-23-030 pour des services professionnels en ingénierie et en architecture pour des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées (contrat 1), requise pour la réalisation d'une étude préliminaire sur la mise à niveau du quai de chargement des boues et de cendres du Centre d'épuration Rive-Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.26**APPROBATION D'UNE ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE AUTORISANT DIVERSES INSPECTIONS ET ÉTUDES DE SOL DU LOT 6 357 583 DU CADASTRE DU QUÉBEC, DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CASERNE 14 (SD-2024-2766)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver l'entente avec la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville autorisant diverses inspections et études de sol du lot 6 357 583 du cadastre du Québec, dans le cadre du projet de construction de la caserne 14, pour une période de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.27**APPROBATION D'UNE ENTENTE DE PARTENARIAT EN MATIÈRE DE COLLECTE SÉLECTIVE (SD-2024-2832)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Rolande Balma, de prendre l'orientation :

1° d'approuver l'entente de partenariat en matière de collecte sélective avec Éco Entreprises Québec, pour une période prenant fin le 31 mars 2031, laquelle détermine les responsabilités et les engagements de chacune des parties concernant notamment, la fourniture de services de collecte et de transport de matières recyclables, le tri et le conditionnement des matières recyclables, la gestion des contenants de collecte de matières recyclables et les activités d'information, d'éducation et de sensibilisation;

2° de désigner le directeur des Travaux publics et gestion des équipements motorisés pour assurer les suivis administratifs et opérationnels de cette entente de partenariat ainsi que les titulaires des postes mentionnés à l'annexe E de l'entente pour traiter les questions qui leur sont attribuées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.28**APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET LES PONTS DE L'ENTRAIDE – CÉLÉBRATION DU TEMPS DES FÊTES (SD-2024-2701)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver l'entente d'aide financière avec Carrefour Jeunesse-Emploi Marguerite-d'Youville, par laquelle la Ville s'engage à verser à cet organisme une somme de 6 250 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour la réalisation du projet *Les ponts de l'entraide – Célébration du temps des fêtes*, pour une période prenant fin au plus tard le 31 janvier 2025;

2° d'autoriser l'appropriation du montant en provenance de l'entente sectorielle de développement en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles 2023-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.29**APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET TRAVAIL DE MILIEU DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL POUR UNE COMMUNAUTÉ INCLUSIVE ET SÉCURITAIRE (SD-2024-2769)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Carl Lévesque, de prendre l'orientation :

1° d'approuver l'entente d'aide financière avec Macadam Sud, par laquelle la Ville s'engage à verser à cet organisme une somme de 356 096 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour la réalisation du projet *Travail de milieu dans les bibliothèques de l'agglomération de Longueuil pour une communauté inclusive et sécuritaire*, pour une période prenant fin au plus tard le 31 décembre 2026;

2° d'autoriser l'appropriation du montant en provenance de l'entente intervenue avec le ministère de la Sécurité publique concernant le versement d'une subvention à la Ville pour le financement de projets visant à contribuer à la prévention de la violence liée aux armes à feu et aux gangs 2022-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.30**APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET APPROCHE CONCERTÉE : ÉCOLE, FAMILLE ET COMMUNAUTÉ (SD-2024-2799)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, de prendre l'orientation :

1° d'approuver l'entente d'aide financière avec La maison de la famille de Brossard, par laquelle la Ville s'engage à verser à cet organisme une somme de 391 555 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour la réalisation du projet *Approche concertée : école, famille et communauté*, pour une période prenant fin au plus tard le 30 juin 2027;

2° d'autoriser l'appropriation du montant en provenance de l'entente intervenue avec le ministère de la Sécurité publique concernant le versement d'une subvention à la Ville pour le financement de projets visant à contribuer à la prévention de la violence liée aux armes à feu et aux gangs 2022-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.31**APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET CONCERTÉ D'INTERVENTION DE PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2024-2813)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver l'entente d'aide financière avec La Maison des jeunes de Longueuil inc., par laquelle la Ville s'engage à verser à cet organisme une somme de 525 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour la réalisation du *Projet concerté d'intervention de proximité de l'agglomération de Longueuil*, pour une période prenant fin au plus tard le 30 juin 2027;

2° d'autoriser l'appropriation du montant en provenance de l'entente intervenue avec le ministère de la Sécurité publique concernant le versement d'une subvention à la Ville pour le financement de projets visant à contribuer à la prévention de la violence liée aux armes à feu et aux gangs 2022-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.32**ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2024-426 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LA MISE EN PLACE ET L'IMPLANTATION D'UNE PLATEFORME D'ENTREPRISE (SD-2024-2677)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter le *Règlement CA-2024-426 décrétant un emprunt pour la mise en place et l'implantation d'une plateforme d'entreprise*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.33**APPROBATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE (SD-2024-2942)**

CONSIDÉRANT que la nomination de Gaby Jodoin à titre de directeur général de la Ville a été adoptée, par la résolution CAX-241030-5.2 de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 30 octobre 2024, avec la mention de déterminer ultérieurement les conditions de travail applicables;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Catherine Fournier, appuyée par Affine Lwalalika, de prendre l'orientation :

1° d'approuver le contrat de travail du directeur général de la Ville, rétroactivement, en date du 2 novembre 2024;

2° d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-241112-12.34**APPROBATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT – SERVICES À LA COMMUNAUTÉ (SD-2024-2942)**

CONSIDÉRANT que la nomination de Guillaume Lamothe à titre de directeur général adjoint – Services à la communauté a été adoptée, par la résolution CAX-241030-5.3 de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 30 octobre 2024, avec la mention de déterminer ultérieurement les conditions de travail applicables;

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine

séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver le contrat de travail à durée indéterminée du directeur général adjoint – Services à la communauté, rétroactivement, en date du 2 novembre 2024;

2° d'autoriser le directeur général à signer ce contrat de travail et de prescrire qu'il ne requière pas la signature de la greffière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 17 h 24 h, l'ordre du jour de la première partie de la séance étant épuisé, la séance est suspendue jusqu'à 19 h.

DEUXIÈME PARTIE

Il est 19 h, le conseil reprend ses travaux.

13. CLÔTURE

CO-241112-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CO-241112-13.2

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une deuxième période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

Danielle Fillion dépose une pétition afin que soient aménagés des espaces de stationnement temporaire face au dépanneur Ensoleillé situé au 1840, rue Saint-Georges.

Marc Poudrier dépose une réponse de la Ville à sa demande d'accès aux documents du 28 août 2024.

La période de questions d'une durée d'une heure étant terminée, il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Catherine Fournier, de prolonger cette période pour une durée additionnelle de 30 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suspension de la séance

Le président déclare la séance suspendue, il est 20 h 39.

Reprise de la séance

Le président déclare la séance reprise, il est 20 h 40.

Suspension de la séance

Le président déclare la séance suspendue, il est 20 h 46.

Reprise de la séance

Le président déclare la séance reprise, il est 20 h 47.

CO-241112-13.3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 20 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière,

Alvaro Cueto

Sophie Deslauriers